

Rapport annuel

2023



Algemene Unie van Verpleegkundigen van België vzw.
Union Générale des Infirmier(e)s de Belgique asbl.
Allgemeiner Krankenpflegeverband Belgiens vog.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) est une ASBL coupole qui a pour objet de réunir les praticiens de l'art infirmier, de représenter et de défendre les intérêts de la profession infirmière.

L'organisation vise à poursuivre la promotion et le développement de l'art infirmier dans sa globalité, dans l'intérêt des praticiens et des patients qui leur sont confiés.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 40 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB) a été créée en 1952 sous le statut d'association de fait.

Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir l'acn, la FNIB, Network Verpleegkunde, la FNBV et la KPVDV, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique.

L'arrêté royal du 26 septembre 2013 prévoit le versement par l'INAMI d'une première intervention financière à l'UGIB avec pour objectif de réunir et de représenter toutes les organisations professionnelles d'infirmiers. En finançant le fonctionnement de l'UGIB, le gouvernement fédéral soutient la participation des infirmiers dans les différentes instances auxquelles ils sont appelés à siéger.

L'UGIB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmiers spécialisés.

Nos Membres



AUVB-UGIB-AKVB en quelques chiffres



*40 associations
professionnelles
infirmières
membres*



*1 Organe
d'administration*



*3
Chambres linguistiques
francophone
germanophone
néerlandophone*



3 Missions



5 valeurs



*152 067 infirmiers actifs
en Belgique*



2 coordinateurs



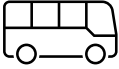
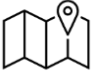
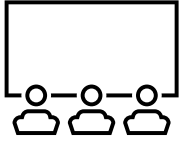


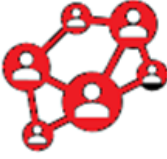



*Des centaines de
mandataires et de
bénévoles actifs pour
représenter l'AUVB-UGIB-AKVB dans
les conseils et organismes officiels
ainsi qu'au sein de l'Organe
d'administration et des 3 Chambres
linguistiques*



*2 Assemblées
générales*



*12 réunions du
Conseil
d'administration*

	  <p><i>Diffusion d'informations sur les associations professionnelles infirmières et sur leurs missions à travers toute la Belgique</i></p>	
<p>2023 en quelques chiffres</p>	 <p><i>1 co-organisation</i></p>	 <p><i>6 groupes de travail</i></p>
	 <p><i>Participations à diverses réunions, rencontres, concertations, groupes de travail, conseils et commissions</i></p>	 <p><i>De multiples rencontres avec les représentants politiques</i></p>
	 <p><i>8 collaborations</i></p>	 <p><i>24 courriers échangés</i></p>
	<p><i>1 Journée de mise au vert</i></p>	 <p><i>Un communiqué de presse</i></p>

Diffusion d'informations

sur les associations professionnelles infirmières et sur leurs missions à travers toute la Belgique

Les membres de l'UGIB ont sillonné les 10 provinces de la Belgique et Bruxelles-Capitale pour apporter les informations concernant les associations professionnelles infirmières et la profession infirmière au plus proche des praticiens de l'art infirmier. Ils sont passés

en Flandre à Bruges, à Roulers, à Gand, à Saint-Nicolas, à Anvers, à Herentals, à Hasselt, à Saint-Trond, à Louvain et à Tirlemont. En Wallonie, à Nivelles, à Ottignies, à Namur, à Godinne, à Mons, à Charleroi, à Liège, à Eupen, à Marche-en-Famenne et à Bertrix.

Le 1^{er} avril, ils étaient à Bruxelles au Mont des Arts. Ils ont ensuite rejoint Manneken Pis qui a revêtu son uniforme d'infirmier en l'honneur des infirmiers.

Lors de notre passage, nous avons abordé le code de déontologie des praticiens de l'art infirmier, le plan d'attractivité proposé par l'UGIB, la plus-value des associations professionnelles infirmières pour la profession et les praticiens de l'art infirmier, leur importance pour la pratique et la qualité des soins infirmiers. Nous avons répondu aux questions d'actualité qui concernent les infirmiers, comme la Loi qualité, les discussions en cours pour la création d'un nouveau profil de praticien de l'art infirmier, l'existence et les avis du Conseil fédéral de l'art infirmier (CFAI) et de la Commission technique de l'Art infirmier (CTAI), etc.

Plus d'information ici :

[Roadshow AUVB-UGIB-AKVB](#)

- [Manneken Pis en tenue des praticiens de l'art infirmier – UGIB \(auvb-ugib-akvb.be\)](#)

Une co-organisation

Rencontres infirmières 2023

À l'initiative du ministre de la Santé publique et en collaboration avec l'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB), le SPF Santé publique et l'UGIB ont organisé les traditionnelles rencontres infirmières dans les locaux du SPF Santé publique le 23 novembre 2023.

Thème de la journée : *La réforme de la profession infirmière*

Accès aux vidéos de la journée ici : [Rencontres infirmières 2023 – UGIB \(auvb-ugib-akvb.be\)](#)

Six groupes de travail

En 2023, l'UGIB a continué et/ou finalisé les groupes de travail suivants :

- Règlement d'Ordre intérieur de l'UGIB
- Evènement Roadshow AUVB-UGIB-AKVB
- Agenda pour l'avenir des soins de santé

Elle a mis en place plusieurs nouveaux groupes de travail sur les sujets suivants :

- Mémoire 2024
- IFIC
- Déontologie

Huit collaborations

Healthnest 2.0

HealthNest est une coalition d'organisations et de professionnels concernés qui s'engagent à améliorer la littératie en santé en Belgique. HealthNest aide les acteurs clés et les parties prenantes à mettre en commun leurs expériences en matière de littératie en santé et

à définir les approches qui ont le plus grand potentiel pour améliorer la situation sur le terrain.

En 2021, HealthNest a créé, aux côtés de son conseil, une task force. Son rôle est d'abord d'apporter de la clarté à la question complexe de la littératie en santé, qui se situe au carrefour de la santé et de la communication.

Grâce à un exercice de pensée systémique, HealthNest veut s'assurer que les projets qu'elle soutient parviennent à leur terme avec un impact mesurable sur les compétences sanitaires. Elle veut également accélérer la sensibilisation autour de la connaissance de la santé. Le projet continuera en 2024. ([Healthnest | 2021-2022](#))

Conseil de rédaction Ebpracticenet

Ebpracticenet est la plateforme de référence dotée d'une base de données numériques réunissant tous les guides de pratique clinique et autres supports d'information « evidence-based » à destination des prestataires de soins belges. Vous pouvez donc trouver sur la plateforme en ligne tous les guides de pratique clinique (guidelines), recommandations, discussions critiques d'articles, brochures pour les patients, instruments de mesure et outils audiovisuels scientifiquement étayés et spécifiques à votre profession. La pratique « evidence-based » repose sur un trépied composé des preuves scientifiques, de l'expérience et du savoir-faire du prestataire de soins, et des souhaits et préférences du patient.

L'UGIB a deux mandataires au sein du Conseil de rédaction de l'Ebpracticenet

Audit de la Cour des comptes européenne sur le système européen de reconnaissance des qualifications professionnelles pour les professions réglementées

La Cour des comptes européenne a réalisé un audit sur la reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'Union européenne, qui vise à établir si le régime de reconnaissance des qualifications professionnelles de l'UE permet de soutenir efficacement la libre circulation et l'égalité de traitement des travailleurs qualifiés voulant exercer une profession réglementée dans un autre État membre. Dans ce cadre, l'équipe d'audit se déplace dans quatre États membres (Belgique, Luxembourg, Autriche et République tchèque) pour discuter de quatre professions (infirmiers, enseignants de l'enseignement secondaire, charpentiers et ingénieurs civils). L'UGIB a été sollicitée afin de discuter de notre rôle dans la facilitation de la mobilité des infirmiers dans l'UE. Cette rencontre a eu lieu en juillet 2023.

Agenda pour l'Avenir des soins de santé

Le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (Monsieur Vandenbroucke) a mis en place des ateliers de travail sur l'« [Agenda pour l'avenir des soins de santé](#) ». Le but est d'arriver à une série de mesures concrètes susceptibles d'améliorer la qualité des différentes professions de soins au niveau fédéral à court et moyen termes.

L'UGIB est partie prenante dans ces ateliers.

En 2023, l'UGIB a participé de manière active aux discussions et à l'élaboration des documents en apportant l'expertise de ses membres grâce à des concertations internes continues et structurelles. Elle poursuivra son travail en 2024.

Rencontre avec Iriscare

Au sein de sa cellule de contrôle et d'accompagnement de la qualité, Iriscare a lancé un groupe de travail sur la classification des normes.

Ce groupe de travail procède actuellement à la revue de la littérature et souhaite à la fois partir de la recherche soutenue par l'UGIB et s'inspirer de l'expérience de l'accréditation en Australie.

Dans ce contexte, le groupe de travail a rencontré en juin 2023 les chercheurs de l'UGIB qui ont collaboré l'étude de l'UGIB sur « Les normes et la qualité des soins en MRS : propositions d'indicateurs de suivi et recommandations ».

Consortium « Maisons de repos en région bruxelloise »

Un consortium a été créé dans le cadre d'un processus d'accompagnement au changement des MR-MRS de la Région Bruxelles-Capitale. Ce processus est coordonné par la Fondation Roi Baudouin et soutenu par Iriscare.

La Fondation souhaite développer un projet d'envergure pour les maisons de repos (et de soins) en Région bruxelloise en travaillant sur deux axes :

- d'une part, la mobilisation, l'implication, le développement de partenariats avec des parties prenantes du secteur des MR/MRS et d'autres secteurs pouvant contribuer au processus de changement ;
- d'autre part, la mise en place d'un dispositif de soutien aux maisons de repos : accompagnement, formations, renforcement réseau...

L'objectif est de co-construire la vision globale et le narratif mobilisateur du projet, d'identifier les besoins, priorités, ressources, et de développer d'éventuels partenariats.

Pour que cette démarche, qui vise un réel changement culturel, porte ses fruits, elle doit être portée par les acteurs concernés, que ce soit par les MR/MRS, les personnes qui y habitent, ou encore celles qui y travaillent. C'est dans ce contexte que l'UGIB a pris part au consortium en 2023 et continuera à y prendre part en 2024.

Comité d'accompagnement New Deal (INAMI)

Un nouveau modèle de financement et d'organisation pour les cabinets de médecins généralistes (New Deal) entrera en vigueur le 1^{er} avril 2024. Un projet pilote sera mis sur pied par l'INAMI.

L'UGIB a été invitée avec d'autres parties prenantes à participer au comité d'accompagnement chargé du suivi de l'exécution de la convention (cf. article 8 de la convention). En décembre 2023, l'UGIB a pris part au comité et poursuivra ce travail en 2024.

Plus d'informations sur le site [web de l'INAMI](https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/professionnels-de-la-sante/medecins/new-deal-pour-financer-les-cabinets-de-medecine-generale) :
<https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/professionnels-de-la-sante/medecins/new-deal-pour-financer-les-cabinets-de-medecine-generale>

Comité de pilotage sur les Perspectives et formations dans le domaine infirmier (FWB)

Les cabinets de Mesdames les Ministres Valérie Glatigny et Caroline Désir ont invité l'UGIB et d'autres parties prenantes au Comité de Pilotage relatif aux évolutions en cours pour les métiers relevant du domaine infirmier et aux perspectives en matière de filières de formation en FWB, faisant suite au Groupe de Travail « Passerelles » du même objet.

Ce Comité de Pilotage a abordé les points suivants : les conclusions du groupe de travail « Passerelles » ; la présentation des chiffres relatifs à la population des élèves et des étudiants dans les différentes formations par l'Administration générale de l'Enseignement ; un tour de table des différents corps sociaux (FPO/WBE, OS enseignement supérieur et obligatoire, OS infirmiers, cabinets régionaux et secteur infirmier) afin de récolter les différents points de vue ; les pistes d'améliorations concernant la communication autour des différentes formations vers les élèves/étudiants ; la simplification de la passerelle entre le Brevet et le Bachelier ; les pistes envisagées concernant l'assistant.e en soins infirmiers et calendrier de la suite des travaux.

Ce comité de pilotage s'est tenu le jeudi 29 juin 2023. Les représentants des diverses parties prenantes ont présenté leur position concernant les passerelles et le paysage de la formation en soins infirmiers.

Un communiqué de presse

Réforme de la profession infirmière, les contres qui mènent les infirmiers à tenter un recours à la Cour constitutionnelle...

L'UGIB a introduit un recours à la Cour Constitutionnelle contre la loi du 28 juin 2023 modifiant la loi relative à l'exercice des professions de santé (loi coordonnée du 10 mai 2015 [LEPSS]) afin d'inciter le Gouvernement à apporter le cadre de sécurité nécessaire à la qualité des soins infirmiers. Nous souhaitons que le gouvernement fasse appel aux organes d'avis officiels et qu'il suive véritablement ces avis pour résoudre cette situation.

Nous espérons que les signaux d'alerte émis seront pris en considération pour un avenir attractif et sûr de la profession et la qualité des soins aux patients.

Accès au document ici : <https://auvb-ugib-akvb.be/fr/reforme-de-la-profession-infirmiere-les-contres-qui-mènent-les-infirmiers-a-intenter-un-recours-a-la-cour-constitutionnelle/>

Une Journée de mise au vert

L'UGIB a organisé, le mardi 25 avril 2023, une Journée de mise au vert consacrée à la création de son « Mémoire 2024 » et à la réflexion sur la communication de l'UGIB.

Cette journée interactive était basée sur l'échange. Plus de 30 membres ont pris part à cette journée. Ils ont déterminé les points essentiels du Mémoire 2024 et ont également discuté de comment améliorer la communication et les échanges internes et externes de l'UGIB. Ils ont dégagé des pistes pour questionner, développer, adapter et modifier le système de communication et d'échange actuel.

Rencontres & Concertations politiques

En 2023, les réunions se poursuivent majoritairement par vidéoconférence.

En 2023, l'UGIB continue ses multiples rencontres auprès des

- divers cabinets ministériels : cabinet du ministre Vandenbroucke, cabinet de la ministre Glatigny, cabinet du ministre Beke et de la ministre Crevits, cabinet du ministre Weyts, cabinet du ministre Maron, ainsi qu'auprès de divers représentants parlementaires...

- divers partis politiques : PS, MR, Ecolo-Groen les Engagés, Défi...
- divers représentants patronaux : Gibbis, Zorgnet-Icuro
- divers groupes de travail : Hospital Surge Capacity Group (HTSC),
- Healthnest 2.0, Conseil de rédaction EBP, Concertation JBI.

L'AUVB-UGIB-AKVB

Union Générale des Infirmier(e)s de Belgique

Missions

Promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers

Rassembler les associations professionnelles de praticiens de l'art infirmier au sens de la loi belge relative à l'exercice des professions de soins de santé

Représenter et défendre tous les praticiens de l'art infirmier ainsi que l'exercice de cette profession tel que visé au Chapitre 4 – L'exercice de l'art infirmier de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion d'informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

Valeurs

Engagée
Proactive & visionnaire
Cohérente
Une référence
Indépendante

Les Mandats AUVB-UGIB-AKVB en 2023

L'AUVB-UGIB-AKVB représente la profession infirmière dans différents organes d'avis officiels, des conseils, des commissions et des organisations politiques et scientifiques que ce soit au niveau européen, fédéral ou régional.

Les mandats sont attribués aux membres des associations membres de l'AUVB-UGIB-AKVB en fonction de leur expertise dans les domaines dans lesquels ils postulent. Les mandats sont effectués bénévolement. Les mandataires s'engagent, souvent pour plusieurs années, à représenter la vision de l'AUVB-UGIB-AKVB dans les différents organes dans lesquels ils sont mandatés.

Les différents mandats de l'AUVB-UGIB-AKVB sont :

Au niveau européen

- European Federation of Nurses Associations (EFN)

La *European Federation of Nurses Associations*, ancien Comité permanent des infirmières de l'Union européenne (PCN), a été créée en 1971 pour représenter la profession infirmière et ses intérêts auprès des institutions européennes, sur la base des directives sur l'éducation et la libre circulation en cours de rédaction par la Commission européenne. Représentant plus d'un million d'infirmier.e.s de plus de 34 associations nationales d'infirmier.e.s au niveau européen, l'EFN est la voix indépendante de la profession infirmière.

L'AUVB-UGIB-AKVB est membre de l'EFN depuis octobre 2016, où elle représente

plus de 32 000 infirmiers actifs dans notre pays auprès des instances européennes.

Les représentants officiels de l'AUVB-UGIB-AKVB auprès de l'EFN sont Madame Deniz Avcioglu (membre effectif) et Monsieur Wouter Decat (membre suppléant).

Au niveau fédéral

- Task Force Modèle de fonctions des soins infirmiers du futur
- Conseil de rédaction Ebpracticenet
- Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI)
 - Section scientifique de l'Observatoire des maladies chroniques, instituée auprès du Service des soins de santé
- Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH)
- Commission technique de l'art infirmier (CTAI)
- Conseil fédéral de l'art infirmier (CFAI)
- Commission Droits du patient
- Commission de planification – offre médicale – section infirmière
- Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE)
 - Conseil d'administration du KCE
- Plateforme hémovigilance et pratique
- Mdeon (Plateforme déontologique santé)
- Suivi des réunions du HTSC group

Au niveau régional

Les Mandats sont :

- Projet SSMG : Rampe-âge 2.3 ;
- Projet SSMG : Infirmier douleur ;
- Be.Hive ;
- Table ronde « aidant-proche » maison des parlementaires ;
- Commissions d'agrément ;
- Commission fédérale de contrôle ;

- Conseil d'Administration du SISD-WAPI ;
- Vlaams Agentschap voor Samenwerking rond Gegevensdeling tussen de Actoren in de Zorg (VASGAZ) partage de données entre acteurs des soins(VASGAZ) ;
- Commission médicale provinciale ;
- Service de santé mentale VIP² – première ligne ;
- VIKZ (Vlaams Instituut voor KwaliteitsZorg) ;
- Plateforme collaborative des soins de santé de première ligne ;
- VOPZ (Vlaams Overlegplatform Promotie Zorgberoepen) ;
- Plateforme « Wetenschap en Praktijk » (arrêtée le 23 novembre 2023) ;
- Comité consultatif du bachelier en soins infirmiers, créé en 2018 à la suite du livre blanc sur les contrats de stage. Ce comité a été créé pour consulter de manière structurelle les étudiants, l'enseignement, le monde du travail et les organisations professionnelles afin d'élaborer ensemble les modalités de stage au cours de la quatrième phase de formation.
- Groupe de réflexion sur la migration économique, créé en 2022 et composé de délégations des gouvernements, des partenaires professionnels, du VDAB, des partenaires sociaux et des établissements d'enseignement. L'objectif de ce groupe de réflexion est d'élaborer un cadre de référence pour toutes les parties prenantes impliquées dans la migration économique et de formuler des recommandations ; Conseil pour la promotion de la santé (Beirat für Gesundheitsförderung) ;
- Conseil consultatif des hôpitaux (Krankenhausbeirat) ;
- Conseil consultatif pour les infrastructures pour personnes âgées et l'aide à domicile (Beirat für Aufnahmestrukturen für Senioren und für die häusliche Hilfe) ;
- Plateforme des soins palliatifs (Palliativpflegeverband) ;
- Fédération wallonne des soins palliatifs ;
- Comité consultatif de bioéthique de Belgique ;
- Différents groupes de travail.

Assemblée générale

(AG) 2023

L'Assemblée générale est composée de tous les membres de l'AUVB-UGIB-AKVB. Elle se réunit au moins une fois par an. En 2023, l'Assemblée générale s'est réunie le 25 avril (bilan financier 2022, budget 2023, décharge des administrateurs, membres) et le 05 décembre 2023 (modification du ROI).

En avril 2023, 40 associations professionnelles infirmières composent l'Assemblée générale : ABIHH, acn, AFISCEP.be, AFISO, AFIU, AISPN, APFISCO, ASTER, BEFOHN, BELSECT, BHS, BERS, BVNV-ABIN, BVRV, BVVDV, BVVS, COMPAS, ENDOFIC, FIIB, FNBV, FNIB, GIFD, KPVDB, Les Tabliers Blancs, MEDERI Brussels Hoofdstedelijk Geweest, MEDERI Vlaams Geweest, Netwerk Verpleegkunde, ORPADT, SIO, SIXI, SIZ Nursing, UROBEL, VBZV, VLAS, VVIZV, VVOV, VVRO, VVVS, WCS, Wondzorg.net.

Organe d'administration (OA)

L'association est dirigée par un Organe d'administration élu par l'assemblée générale : 50 % des administrateurs représentent les organisations professionnelles générales et 50 % représentent les membres effectifs associés. Les membres de l'Organe d'administration sont tous des infirmiers.

L'Organe d'administration de l'UGIB est composé de 15 associations professionnelles

infirmières membres de l'UGIB. Elles sont représentées par 20 administrateurs.

Les administrateurs sont élus pour une durée de 4 ans.

Les élections pour la composition du nouvel Organe d'administration ont eu lieu le 06 septembre 2022.

L'Organe d'administration dirige les affaires de l'association et la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est compétent pour toutes les affaires, excepté celles que la loi réserve explicitement à l'assemblée générale. Il intervient en tant que demandeur et défendeur dans toutes les instances judiciaires et statue sur l'emploi ou non de recours.

L'OA était composé entre (2017 et septembre 2022) des associations suivantes : ACN, FNBV, FNIB, KPVDB, Netwerk Verpleegkunde, AFISCEP.be, AFIU, AISPN, BERS (BVPV-SBIP), FIIB, SIO, VBVK, MEDERI (avec VBZV en tant que membre suppléant), VVOV, VVVS.

- Porte-parole sortant : Monsieur Adrien Dufour
- Vice-président sortant : Monsieur Daniel Schuermans
- Secrétaires sortants : Monsieur Yves Maule et Monsieur Hendrik Van Gansbeke
- Trésorière sortante : Madame Hilde Driessens

Suite aux élections de septembre 2022, les associations qui composent l'UGIB sont : acn, FNBV, FNIB, KPVDB, Netwerk Verpleegkunde, AFISCEP.be, AFIU, AISPN, BERS, BVVS, FIIB, SIO, MEDERI (avec VBZV en tant que membre suppléant), VVOV, VVRO.

Les administrateurs nommés par l'AG sont : Madame Delphine Haulotte (acn), Monsieur

Edgard Peters (acn), Monsieur Marc Koninckx (FNBV), Madame Jet Van Hoek (FNBV), Monsieur Dominique Putzeys (FNIB), Monsieur Juan Lada (FNIB), Madame Josiane Fagnoul (KPVDB), Madame Ellen De Wandeler (Netwerk Verpleegkunde), Monsieur Henk Cuvelier (Netwerk Verpleegkunde), Monsieur Hendrik Van Gansbeke (Netwerk Verpleegkunde), Madame Asuncion Ballarin (AFISCEP.be), Monsieur Yves Maule (AFIU), Madame Patricia Menti (AISP), Monsieur Daniel Schuermans (BERS), Madame Elsie Decoene (BVVS), Monsieur Gaëtan Mestag (FIIB), Madame Julie Kis (SIO), Madame Christine Van Cante (MEDERI), Madame Monique Van Hiel (VVOV), Monsieur Ludwig Van den Berg (VVRO).

- Président élu : Monsieur Marc Koninckx
- Vice-président élu : Monsieur Yves Maule
- Secrétaire élu : Monsieur Ludwig Van Den Berghe
- Trésorière élue : Madame Delphine Haulotte
Administrateurs : Madame Josiane Fagnoul et Monsieur Hendrik van Gansbeke.

En 2023, les réunions de l'OA ont eu lieu les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril, 25 avril, 09 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 08 novembre, 14 novembre, 12 décembre et 26 décembre.

Le Bureau exécutif

Les membres du Bureau exécutif sont élus par l'Organe d'administration pour une durée de 4 ans.

Pour la période 2017-2021, il était composé d'un président, d'un vice-président, de deux secrétaires et d'un trésorier. En 2021, la

fonction de présidence est relayée par la fonction de porte-parole fédérale.

Le Bureau est responsable devant l'OA. Il prépare les réunions et en exécute les décisions.

Équipe de coordination

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique emploie deux infirmiers-coordonateurs. Ils travaillent sous l'autorité déléguée du Bureau.

Les coordinateurs ont un rôle de représentation, de réseautage et de dialogue avec les différentes parties prenantes. Ils participent aux négociations et constituent des dossiers.

Ils participent activement aux différents organes d'avis, conseils et comités aux niveaux régional, fédéral et européen dans l'objectif de valoriser, faire reconnaître et soutenir la profession infirmière. La communication, la consultation et la diffusion d'informations font partie de leurs priorités.

De plus, les coordinateurs sont chargés de la gestion quotidienne de l'association et portent une attention particulière à la circulation de l'information et aux procédures d'avis.

En 2023, la coordination était assurée, à temps plein, par Deniz Avcioglu et Wouter Decat.

Deniz Avcioglu est infirmière bachelière spécialisée en santé mentale. Elle a un master en santé publique, option gestion des institutions de soins. Deniz est la coordinatrice francophone et gère, en plus des dossiers fédéraux, les dossiers et les questions relatives à la Région wallonne et à la Chambre linguistique francophone.

Wouter Decat est infirmier social et a un master en sciences médicales et sociales. Il possède de nombreuses années d'expérience dans le domaine des soins de santé mentale. Wouter est le coordinateur néerlandophone et gère, en plus des dossiers fédéraux, les questions régionales flamandes.

Bénévoles

L'AUVB-UGIB-AKVB n'existerait pas sans les nombreux bénévoles des associations professionnelles qui la composent. À l'exception des deux coordinateurs, tous les membres des organisations membres collaborent de façon bénévole pour l'AUVB-UGIB-AKVB.

C'est grâce à l'engagement, la présence, et le travail des nombreux bénévoles, qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie envers la profession infirmière, que le travail de l'AUVB-UGIB-AKVB est couronné de succès. C'est grâce à leur générosité, leur passion et leur expertise que l'AUVB-UGIB-AKVB évolue.

C'est pourquoi nous souhaitons remercier sincèrement les nombreux bénévoles, pour leur dévouement, leur participation et représentation dans les différents comités, commissions, groupes de travail, réunions et mandats, pour leur suivi des dossiers, et enfin pour tous leurs efforts.

Sans eux, réaliser nos missions serait impossible. Nous espérons pouvoir encore

compter sur leur précieuse présence et continuer à collaborer avec eux pour les années à venir.

L'AUVB-UGIB-AKVB c'est eux.

Merci.

Chambres linguistiques

La structure de l'AUVB-UGIB-AKVB est fondée sur trois chambres linguistiques :

- La Chambre francophone ;
- La Chambre germanophone ;
- La Chambre néerlandophone.

Chaque chambre est composée des ASBL membres de l'AUVB-UGIB-AKVB selon leur régime linguistique. Les chambres se réunissent de manière autonome.

Site web

Le site est accessible via les liens suivants : www.auvb.be www.ugib.be www.akvb.be
Nous sommes également présents sur Twitter @AUVBUGIBAKVB, Facebook et LinkedIn



www.auvb.be
www.ugib.be
www.akvb.be



02 709 20 70
0471 86 11 27
0471 86 11 56



info@ugib.be
wouter.decat@auvb.be
deniz.avcioglu@ugib.be



Bâtiment Regus
Pegasuslaan 5
1831-Diegem (Brussels Airport)



Twitter
by
[@AUVBUGIBAKVB](https://twitter.com/AUVBUGIBAKVB)